



SYNDICAT CGT AIR FRANCE
Section Roissy Fret
Rue du Tarteret - 95700 Roissy en France
Tel. **01.41.56.91.51 / 6.97.81**
Fax. **01.41.56.91.50**
E-mail : cgtroissyfret@free.fr



21 février 2013

MAIS QUI SONT LES VOYOUS ?

6^{ème} jour de grève sans être reçu par la direction...

La direction fait tout ce qui est en son pouvoir pour masquer son immense responsabilité dans ce conflit. Plutôt que de négocier, elle préfère monter de toutes pièces un dossier juridique destiné à casser l'élan de ce mouvement de grève. Sa réponse à la revendication ? Un châtiment sous la forme de sanctions qui ne devraient pas tarder à pleuvoir.

Le crime des salariés grévistes, c'est d'avoir brûlé des palettes perdues (qui n'appartiennent pas à l'entreprise) pour se réchauffer par ce froid glacial. Dans le tract de la direction, il est écrit que les grévistes ont entravé la libre circulation des camions et des marchandises. Nous n'avons rien entravé, si ce n'est certainement la libre circulation de l'argent dans le porte monnaie de l'entreprise. Ce n'est pas un crime, c'est une des conséquences d'un mouvement de grève. Les camions ont circulé par d'autres chemins, en l'occurrence par la zone réservée, sous escorte de la Gendarmerie des Transports Aériens, pour aller sur les quais RFS.

Quant aux grévistes qui auraient tenu des propos injurieux envers leurs collègues, là encore il s'agit de propos mensongers destinés à tenter de casser toute forme de solidarité entre les salariés des différents services. La direction a très peur que ce mouvement fasse tâche d'huile au Fret et ailleurs. La tension est palpable dans toute l'entreprise, chaque étincelle met la direction d'Air France en panique.

Mais au fait, à propos de dégradations, qui a mandaté l'entreprise « Réel » basée à Mitry-Mory pour démonter le portail d'accès au quai RFS à la disquette ? Nous espérons que la direction mettra autant de cœur à déposer plainte pour cet acte qu'à accuser les grévistes de faits imaginaires. Nous demanderons que la direction nous apporte la preuve de son dépôt de plainte contre cet acte inadmissible qui a exposé l'infrastructure de notre centre à des actes de malveillance venus de l'extérieur. Il en va de la sûreté des salariés et de notre outil industriel.

La direction s'évertue à construire un dossier juridique pour masquer un fait qui n'est pas à son avantage. Elle n'a jamais reçu vos élus CGT pour tenter de trouver un accord. Sa porte ne s'est jamais ouverte. Seul un contact téléphonique a eu lieu entre le Secrétaire Général de la CGT Air France et le DRH du Cargo. Nous avons proposé une solution équilibrée à l'employeur afin de trouver une issue acceptable pour les 2 parties : au lieu de raisonner en termes d'égalité de retrait de jours RTT (6 pour tous les salariés), raisonnons en termes d'égalité de jours RTT restants. Nous avons proposé la construction d'horaires contenant 5 jours RTT pour tous les salariés du Fret.

Réponse de l'entreprise : elle ne bouge pas d'un iota par rapport à ce qu'elle a imposé.

Tous les salariés en horaire type 4/4 perdent 6 jours RTT et n'en ont plus aucun.

Tous les salariés en horaire type 5/3 perdent 6 jours RTT et n'en ont plus que 2.

Tous les salariés en administratif perdent 6 jours RTT et n'en ont plus que 5.

Pourtant, les revendications des salariés sont légitimes et à coût zéro pour l'entreprise. Nous ne demandons pas d'argent, nous ne demandons pas à travailler moins, nous demandons simplement à négocier un rythme de travail différent pour que l'ensemble des salariés du Fret bénéficient de 5 jours RTT.

Pour argumenter sa décision unilatérale de supprimer 6 jours RTT, la direction n'a montré aucun chiffre, n'a présenté aucune grille horaire. Négocier est difficile, cela demande une volonté et une bonne dose de travail. La CGT est prête, la direction visiblement pas...

Comme le stipule le fameux accord cadre sur l'Accord sur le Temps de Travail, les concertations sur l'augmentation du temps de travail doivent avoir lieu en local.

Au Fret, les concertations se sont transformées en ordres non négociables. Nous nous heurtons à un mur. Cette direction célèbre son arrivée à la tête d'Air France Cargo en imprimant le ton pour les prochains mois au Fret Air France.

Les voyous ne sont pas toujours ceux qu'on croit. Entre un salarié gréviste qui défend ses revendications en toute légalité et un employeur qui impose sa vision et monte un dossier juridique bidon pour détourner les salariés de leurs revendications, qui est vraiment le voyou ?

Nous demandons une nouvelle fois à être reçus en réunion plénière, avec l'ensemble des syndicats représentatifs au Fret pour une réelle concertation de façon à ce que l'entreprise étudie les contre propositions émises par les salariés et relayées par les Organisations Syndicales. Tout simplement.....